SciencesPo
ÉCOLE DOCTORALE

Paris, le 18 février 2019

Ecole doctorale
Le Doyen

Madame, Monsieur,

Conformément aux instructions de l'arrêté ministériel du 25 mai 2016, le Conseil de l'Ecole doctorale à Sciences Po rassemble des représentants des enseignants, des responsables d'entreprises, des personnalités du monde académique extérieures à Sciences Po, cinq représentants élus des doctorants et deux représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens.

Vous trouverez sur cette page de notre site web, le calendrier prévisionnel des opérations électorales ainsi que le formulaire de déclaration de candidature. Concernant le collège électoral des doctorants, je vous rappelle que seuls ceux à jour de leur inscription au 12 février 2019 sont électeurs et éligibles.

Pour plus d'information sur la campagne des élections des instances de Sciences Po vous pouvez vous rendre sur l'espace dédié du site web de Sciences Po.

En comptant sur votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

Pierre François,

Doyen de l'Ecole Doctorale

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
ÉCOLE DOCTORALE
27 rue Saint-Guillaume
75337 PARIS CEDEX 07